

Musique de films

L'affaire Coffin — Anne Lauber (SNE - 503)

Fantastica — Lewis Furey (Acapella AC - 108)

François Vallerand

Number 103, January 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51077ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Vallerand, F. (1981). Review of [Musique de films / L'affaire Coffin — Anne Lauber (SNE - 503) / Fantastica — Lewis Furey (Acapella AC - 108)]. *Séquences*, (103), 57–58.

Musique de films

François Vallerand

L'AFFAIRE COFFIN — Anne Lauber (SNE - 503)

FANTASTICA — Lewis Furey (Acapella AC-108)

Fait remarquable qu'il fallait souligner, deux films québécois ont vu récemment, l'un sa musique, l'autre sa trame sonore originale éditées sur disques. Si je fais cette distinction, c'est que, dans le cas de **L'Affaire Coffin** de Jean-Claude Labrecque, nous avons l'enregistrement de la musique du film composée par Anne Lauber, alors que pour **Fantastica** de Gilles Carle, il ne s'agit pas de musique de film au sens strict du terme, mais bien de chansons écrites par Lewis Furey, et entendues dans ce film.

Malgré tout l'intérêt évident lié à cette double publication, chose rare somme toute dans les annales de la musique de film québécoise, ces deux enregistrements ne m'ont pas satisfait à plus d'un titre. Ni l'un ni l'autre ne répondent en fait aux critères que je défends dans ces pages depuis plus d'un an et qui sont liés à la défense et l'illustration d'une musique de film de qualité.

Il faut toutefois reconnaître l'audacieux courage de la Société nouvelle d'enregistrement qui a osé publier la musique d'Anne Lauber pour **L'Affaire Coffin**. Je crains cependant que l'effort soit finalement vain à cause, d'une part, de l'hermétisme stylistique dans lequel la compositrice s'est enfermée et qui la coupera sans contredit de certains amateurs, si éclairés soient-ils et, d'autre part, parce que, disons-le, cet esthétisme calculé ne peut malheureusement pas cacher l'absence presque totale de message de cette

musique. Présentée ici in extenso, près de trente minutes de musique sur une face de disque (même à ce titre, il s'agit là d'une performance remarquable que devraient imiter certaines compagnies productrices de disques), cette partition s'avère être un long dialogue concertant entre un pianiste et un orchestre symphonique d'où se dégagent par endroits quelques instruments solistes et d'interminables cadences du piano.

Le langage qui se veut moderne, sans toutefois être révolutionnaire (les effectifs instrumentaux sont des plus traditionnels), oscille continuellement entre une recherche de tonalité et un atonalisme avoué. A cause de cette ambivalence, l'atmosphère de la partition devient imprécise et monotone, ce que confirme une rythmique lente et sans surprise. Si l'on avait voulu dépeindre en musique les diverses teintes de gris, on y aurait réussi à merveille. Sur le disque, sans le support des images, la musique d'Anne Lauber, laissée à elle-même, révèle ses faiblesses qu'accentue encore sa fragmentation en neuf morceaux qui, en définitive, se ressemblent tous les uns les autres. Nous avons en fait ici un exemple de ce qui arrive trop souvent quand on transcrit sur disque une partition de film incapable de se suffire à elle-même. Une bonne musique de film demeure avant tout de la bonne musique, agréable, riche et stimulante pour l'auditeur, et elle ne peut que gagner à être



écoutée seule, sans les images ; ce n'est pas le cas ici cependant. On aurait été inspiré, à mon avis, de réviser cette partition et d'en faire une suite d'une quinzaine de minutes.

De l'avis même de Gilles Carle, son film **Fantastica** n'est pas une comédie musicale. Je partage entièrement ce point de vue car, en effet, les chansons de Lewis Furey n'y jouent pratiquement aucun rôle dramatique. Que viennent-elles donc faire-là ? Je me le demande. On assiste à un spectacle, ou plutôt à la présentation d'un spectacle, dans le cadre d'un autre spectacle : le film. La différence avec Shakespeare c'est que le « show » de Laure - Furey n'a rien à voir avec le drame qui se joue à l'extérieur du petit théâtre où tout ce beau monde s'agite. Finalement, tout cela est un peu gratuit ; on aurait pu très bien prendre une troupe de théâtre, des forains, que le même propos aurait pu être tenu. Il faudrait donc se de-

mander si **Fantastica** n'a pas été le prétexte à tourner un film autour du prochain disque du tandem Lewis Furey - Carole Laure. Je n'aurais personnellement rien contre si ce n'était de l'absence de lien dramatique quel qu'il soit entre le scénario du film et les propos de la musique et des chansons. Comme je dois ici parler de musique de film, je suis bien en peine de juger les mérites de la musique de Furey. J'avoue néanmoins que les morceaux musicaux constituent, et de loin, les meilleurs moments de cette fable pseudo-écologique. Sans être un enthousiaste de Furey, j'admets que certains morceaux ont un attrait contagieux, même si la marque de Kurt Weill se fait par endroits lourdement sentir ; Furey devrait être aussi reconnaissant à Bob Fosse pour ses emprunts évidents à certains numéros de **All that Jazz**... Quant à l'interprétation, il serait temps que quelqu'un dise à Carole Laure qu'il faut pour chanter cette musique, une voix sûre et... certaine.

Somme toute, je ne recommanderais le disque, **L'Affaire Coffin**, à personne, sauf évidemment à certains fanatiques de la musique soit-disant contemporaine. Je crois cependant que les bruits de fond de ce disque n'étaient pas prévus dans la partition. Quant à **Fantastica**, je suis persuadé que même ceux qui n'ont pas vu encore le film possèdent déjà le disque. Quand je suis allé voir le film, mes voisins fredonnaient toutes les chansons en même temps qu'elles jouaient à l'écran, histoire sans doute de voir de quoi avait l'air ce disque au cinéma !

2ième Festival international du Film Super 8 du Québec

Salle Marie-Gérin-Lajoie, Pavillon Judith-Jasmin,
Université du Québec (Montréal) 5, 6, 7, 8 février 1980